

NOTE DE SYNTHÈSE

SUR LA STRATÉGIE NATIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE DE MADAGASCAR (SNIM 2018-2022)

La présente note a pour objet de présenter la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière de Madagascar suite à l'atelier de validation par les acteurs et partenaires en février 2018.

Ainsi, cette stratégie couvre la période de 2018 à 2022 et définit les principaux axes d'orientation et de développement du secteur de l'inclusion financière à Madagascar.

INTRODUCTION

Dans le contexte malagasy, l'inclusion financière est définie comme « *l'accès et l'utilisation pour tous les segments de la population malgache de produits et services financiers adaptés et de proximité, dont l'épargne, l'assurance, le paiement et le crédit, offerts par des institutions pérennes* ».

A Madagascar, comme dans d'autres pays, le secteur financier joue un rôle particulièrement important dans la mesure où il permet de débloquer les opportunités de croissance en aidant les personnes à faire face aux risques et à être capables de se prendre en charge. Ces impératifs au niveau des ménages se retrouvent au niveau national puisque les services financiers peuvent être un puissant outil politique en matière de résilience, de croissance et de développement pour le pays.

L'élaboration de ce document de Stratégie Nationale d'Inclusion Financière de Madagascar (SNIM 2018-2022) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement aux niveaux mondial, régional et national.

VISION

« *Améliorer l'accès aux services financiers de la population malagasy en augmentant le nombre d'adultes ayant accès aux services financiers formels de 29% en 2016 à 45% d'ici 2022* ».

Objectifs Stratégiques

Axe Stratégique No1

Education financière et protection des consommateurs

Axe Stratégique No2

Accès et utilisation des services financiers

SNIM
2018 - 2022

Axe Stratégique No3

Renforcement des politiques, cadre légal et réglementaire et institutionnel

Madagascar

Mahajanga

Atananarivo

Fianarantsoa

Toliara

NFIS strategic axes and specific objectives

AXE STRATEGIQUE No 1	AXE STRATEGIQUE No 2	AXE STRATEGIQUE No 3
Education financière et protection des consommateurs	Accès et utilisation des services financiers	Renforcement des politiques, cadre légal et réglementaire et institutionnel
Objectif spécifique 1 : Amélioration de l'éducation financière de toutes les catégories de la population pour une meilleure inclusion financière	Objectif spécifique 1 : Mobilisation de l'Épargne pour faire face aux chocs et constituer un capital productif	Objectif spécifique 1 : Instauration d'un environnement favorable à l'inclusion financière
Objectif spécifique 2 : Campagne d'information et de communication pour promouvoir l'inclusion financière	Objectif spécifique 2 : Développement des opportunités d'assurance de niche pour la résilience et la productivité	Objectif spécifique 2 : Renforcement de la capacité institutionnelle de la CNFI et de la CSBF
Objectif spécifique 3 : Protection des consommateurs de services financiers pour instaurer un climat de confiance entre la population et les fournisseurs	Objectif spécifique 3 : Optimisation du paiement pour la résilience et le commerce Objectif spécifique 4 : Offre de crédits ciblés pour élargir les opportunités économiques	Objectif spécifique 3 : Instauration d'un climat de confiance entre les fournisseurs de services financiers et le système judiciaire

Structures De Mise En Œuvre De La NIM

